

Ecrit par Echo du Mardi le 26 avril 2023

SYMBIOTECH SAS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 03 août 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 26 avril 2023 sous réserves d'incidents



SYMBIOTECH



Ecrit par Echo du Mardi le 26 avril 2023

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 9 000 euros
Siège social : ZA du Sactar - L'usine, 84500 BOLLENE
Siège de liquidation : ZA du Sactar - L'usine, 84500 BOLLENE
819 024 159 RCS AVIGNON

L'AGE du 09.03.2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 09.03.2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. Stéphane BRUANDET, demeurant Route d'Orange, 84600 VALREAS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé ZA du Sactar, L'usine, 84500 BOLLENE.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AVIGNON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

Stéphane BRUANDET